

Le Maire de la Commune de DUNIÈRES ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au maire, sous sa surveillance et responsabilité, de déléguer, une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du Conseil Municipal ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 05 novembre 2024 portant élection des adjoints au maire ;

Considérant que Monsieur GOUY Pascal est adjoint ;

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire ;

ARRÊTE

Article 1 :

Cet arrêté abroge l'arrêté n°2020A0046 du 29 Juin 2020.

Article 2 :

Il est donné délégation de fonction à Monsieur GOUY Pascal, adjoint, pour accomplir tous actes relatifs aux missions et domaines de compétences liés aux gros travaux à savoir :

- Examen des projets et le suivi des réalisations des nouvelles constructions et installations municipales.
- Examen des projets et le suivi des travaux de voirie et de réseaux
- Entretien, acquisition et fonctionnement du matériel de voirie.
- Gestion du cimetière.

Article 3 :

Monsieur GOUY Pascal, adjoint, a délégation de Monsieur Le Maire pour signer tous documents ainsi que tous courriers et pièces administratives relatives aux domaines cités dans l'article 2

Article 4 :

Monsieur GOUY Pascal s'engage à prévenir Monsieur Le Maire en cas de possible conflits d'intérêts.

Article 5 :

Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée :

- au Sous-Préfet

AR Prefecture

043-214300873-20241106-2024A0019P-AR

Recu. Le 20/11/2024

2, Place de l'Hôtel de Ville / 43220 Dunières / 04 71 66 80 35 / mairie@dunieres43.fr / www.dunieres43.fr

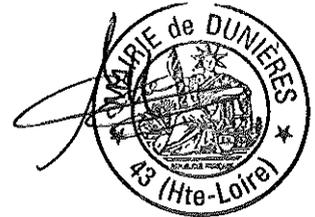
- au Trésorier
- à l'intéressé

Article 6 :

Le présent arrêté est exécutoire et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont Ferrand (6 cours Sablon 63033 CLERMONT FERAND – www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Fait à DUNIERES, le 06 novembre 2024

Le Maire,
Pierre DURIEUX



AR Prefecture

043-214300873-20241106-2024A0019P-AR
Reçu le 20/11/2024